

Envoyé en préfecture le 21/08/2023

Reçu en préfecture le 21/08/2023

Publié le

ID : 045-214502304-20230817-DMN112023-AU

SLO

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de
Noyers



☎ 02 38 92 40 72

9 rue de la Mairie – 45260 NOYERS
Tél : 02.38.92.40.72
E.Mail : noyers.mairie@wanadoo.fr

DECISION DU MAIRE N° 11/2023

PORTANT SUR L'INSTALLATION
DE MOBILIER URBAIN EXTERIEUR

Le Maire de la commune de Noyers,

Vu la délibération N° 29/2023 du 10/08/2023 par laquelle le Conseil Municipal approuve le projet d'installation de mobiliers urbains, table de ping-pong et tables de pique-nique, afin de favoriser les moments de jeux et de retrouvailles entre amis et familles,

En vertu de la délégation de pouvoir au Maire qui lui a été conférée par la délibération N° 25-2020 (point N° 4) du Conseil Municipal en date du 23 juin 2020 (conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales),

Considérant que les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Principal 2023, au chapitre 21,

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il est décidé, suite à demande de devis, de retenir l'offre de la Société HEBLAD, pour un montant s'élevant à 5 000 € H.T., soit 6 000 € T.T.C.

ARTICLE 2 :

La dépense correspondante sera enregistrée au 2188.

ARTICLE 4 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune et sera affichée en Mairie.

ARTICLE 5 :

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet du Loiret.

Fait à Noyers, le 17/08/2023.
Le Maire – Marie-Annick MARCEAUX

